

# Journée de la femme : elles et ils se mobilisent

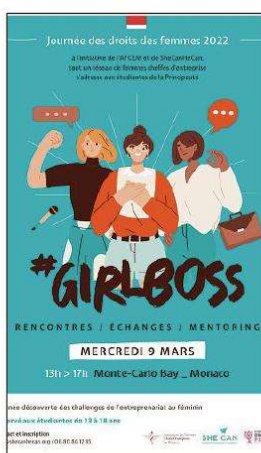
Cette année encore à Monaco, la Journée de la femme va se décliner en plusieurs événements. Des manifestations pour célébrer les progrès accomplis mais aussi évaluer les difficultés encore à surmonter.

**C'**était en 2018. Le 25 octobre par Ordonnance Souveraine, le gouvernement princier monégasque créait le Comité pour la Promotion et la Protection des Droits des Femmes. Avec l'espoir d'améliorer tous les aspects de la vie des femmes dans la Principauté, de promouvoir l'égalité des sexes, tout en luttant contre la violence et la discrimination fondées sur le sexe. Cette année encore, il sera au cœur de ce 8 mars à Monaco où vont se tenir différentes manifestations autour des droits des femmes. Et toujours cet espoir que ce 8 mars ne soit un jour qu'une date parmi toutes les autres.

## Passage de savoirs entre des femmes chefs d'entreprises et de jeunes adolescentes

Les associations Femmes Chefs d'Entreprises de Monaco (AFCEM) et SheCanHeCan (SCHC) s'associent cette année afin de célébrer la Journée internationale des droits des femmes, avec le soutien du comité pour la promotion et la protection des droits des femmes.

A cette occasion, elles organisent, **mercredi 9 mars de 13 h 00 à 17 h 00, une après-midi speed mentoring dans le Salon Viola du Monte-Carlo Bay** afin de donner l'occasion à des jeunes filles de 13 à 18 ans de rencontrer des femmes actives, cheffes d'entreprises ou à des hauts postes dirigeants. L'objectif de cette initiative est de donner aux étudiantes l'occasion d'échanger avec ces femmes et d'en apprendre plus sur leurs parcours universitaires, leur choix de carrière, les défis et succès rencontrés et surtout leur



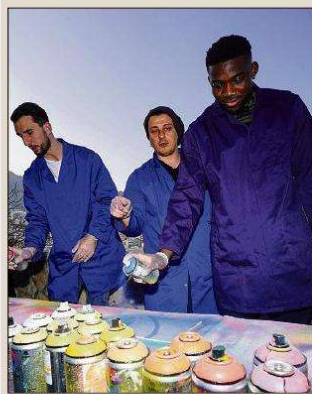
transmettre le goût d'entreprendre. L'après-midi sera consacrée à des rencontres individualisées entre les femmes et les filles afin de permettre un échange d'expériences et d'idées.

Les jeunes filles auront ainsi l'occasion de poser des questions à une vingtaine de femmes cheffes d'entreprises dans des domaines d'activités divers et variés tels que la cosmétique, le commerce, la santé, l'informatique et la haute couture, la finance, la monétique, la logistique et le marketing digital notamment. Seront aussi présentes des femmes occupant des hauts postes telles que Céline Cottalorda, déléguée interministérielle au comité pour la promotion et la protection des droits des femmes, Benoîte de Sevelinges, directrice du CHPG et Marine Grisoul, conseillère nationale.

Pourquoi créer une telle rencontre ? Les associations qui ont monté cet événement sont parties du constat que « l'orientation professionnelle des jeunes étudiants et étudiantes commence généralement durant les années lycée et sans différenciation entre les genres. Néanmoins, les femmes sont encore sous-représentées dans les rôles dirigeants. À travers cette initiative, les jeunes filles auront l'occasion de voir plus d'une vingtaine de femmes dans des rôles de dirigeantes, de mieux comprendre le rôle et l'importance des femmes dans le monde professionnel et ce dans tous les domaines professionnels. »

L'après-midi sera donc résolument placé sous l'angle de la transmission aux générations futures. Pour toutes questions et inscriptions pour les étudiantes, contacter [info@shecanhecan.org](mailto:info@shecanhecan.org) ou le 06.80.86.12.3.5, au plus tard le 8 mars.

## Droits des femmes et de la mer : des enjeux communs



Mr One Teas entouré de deux joueurs de la Roca Team, Léo Westermann et Yakuba Ouattara.

(Photo Dir Com/ Manuel Vitali)

Le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes met à l'honneur cette année la protection des droits des femmes et de la mer. Deux thématiques qui ont un point commun : elles demandent une évolution des mentalités. Selon l'ONU, 80 % des personnes déplacées en raison des changements climatiques sont d'ailleurs des femmes et des filles.

### Une œuvre dévoilée demain au Musée océanographique...

100 personnalités, dont le prince Albert et la princesse Stéphanie, ont ainsi participé à la création d'une œuvre collective imaginée par l'artiste Anthony Alberti alias Mr One Teas dont le résultat final sera présenté au public le 8 mars. « Ce tableau symbolise la pierre à l'édifice que chacun peut apporter à son niveau pour faire évoluer les mentalités et la société pour un avenir plus égalitaire et plus durable », indique Céline Cottalorda, déléguée interministérielle pour les droits des femmes qui ajoute « tous ensemble, on peut réaliser de grands projets et s'unir pour défendre les femmes et les océans. C'est le message que nous voulons faire passer pour ce 8 mars ». Le dévoilement de cette œuvre aura lieu à 16 h 45 au Musée océanographique.

### ... et une conférence pour comprendre ces enjeux communs de l'océan et des femmes

Il sera suivi d'une conférence co-animée par Nathalie Hilmi, chargée de recherche en économie environnementale au Centre Scientifique de Monaco et Virginie Tassin Campanella, vice-présidente du conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer de Monaco sur les enjeux communs de l'océan et des femmes.

Inscriptions pour la conférence sur [dfm@gouv.mc](mailto:dfm@gouv.mc)

## Monaco s'engage pour les femmes dans le monde

La Direction de la coopération internationale appuie de nombreux projets pour « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » tel que l'édicte l'objectif de Développement durable n°5 des Nations Unies. Le droit à l'éducation et l'autonomisation économique sont au cœur de la vision de la coopération monégasque qui participe à la mise en œuvre de la politique de coopération du gouvernement princier, dans ses pays partenaires. A titre d'exemple, au Burundi, la Principauté de Monaco, en partenariat avec l'UNESCO, assure la scolarisation et la formation professionnelle de 2 000 filles en situation de vulnérabilité. En parallèle, leurs mères, regroupées en associations, bénéficient de cours d'alphabétisation et d'activités leur permettant de générer des revenus pour leur famille.

Au Niger, la Coopération monégasque soutient le microcrédit pour permettre aux femmes vulnérables d'acquiescer par exemple un cheptel de moutons, tandis qu'au Nord Mali, avec la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'appui de Monaco permet à 1 000 femmes vivant en milieu rural de développer une activité maraîchère.

La Coopération monégasque soutient également les femmes dans le domaine de la santé, notamment pour améliorer la santé maternelle et infantile dans la région de Kolda au Sénégal. Ainsi, en partenariat avec l'ONG africaine AMREF, dans le cadre du programme « Stand up for African Mo-



A Madagascar, le Programme Alimentaire Mondial auquel participe Monaco permet aux femmes enceintes et allaitantes de bénéficier d'un appui nutritionnel.

(Photo J. M. Bernard/Realis/DCI)

thers » visant à former 15 000 sages-femmes en Afrique, la coopération monégasque appuie un dispositif technologique de formation numérique pour le personnel soignant, qui devrait permettre de réduire les taux de mortalité materno-infantile aujourd'hui très élevés, dans la région.

Une aide est également apportée au Programme Alimentaire Mondial, à Madagascar, en faveur des femmes vivant dans le Sud de l'île, particulièrement touchées par la malnutrition chronique. Grâce au projet, plus de 2 400 femmes enceintes reçoivent chaque année un appui nutritionnel et une supplémentation en fer et en acide folique, qui permet de réduire les retards de croissance et de développement cognitif chez les enfants à naître.